



Recyclage

CQP Opérateur multimatériaux des entreprises du recyclage

Public concerné

Le CQP s'adresse aux :

- Salariés des entreprises de la branche souhaitant compléter et valider une expérience professionnelle,
- Jeunes souhaitant intégrer la branche par une formation professionnelle spécifique,
- Nouveaux embauchés par une entreprise de la branche souhaitant former ses salariés aux compétences spécifiques requises.

Les compétences de base du métier exigent néanmoins des candidats qu'ils possèdent un niveau de formation équivalent à celui requis pour préparer un diplôme de niveau V tel que :

- le certificat d'aptitude professionnelle (CAP),
- le certificat de formation générale (CFG),
- le certificat de formation professionnelle des adultes du premier degré (CFPA).

Qualification professionnelle visée

Opérateur multimatériaux des entreprises du recyclage

Construction du CQP

Les CQP sont construits sur la base d'un référentiel :

- des activités professionnelles reliées au référentiel de certification,
- de formation théorique précisant :
 - > les pôles de connaissances à maîtriser,
 - > le contenu détaillé de chaque pôle de connaissances,
 - > les objectifs pédagogiques à atteindre pour chaque pôle de connaissances,
 - > les limites et le niveau de difficulté à ne pas dépasser pour chaque pôle de connaissances,
 - > le temps de formation nécessaire pour chaque pôle de connaissances.
- de certification précisant les savoir-faire associés aux compétences devant être maîtrisées pour l'obtention du CQP, les capacités attendues du candidat et les conditions de l'évaluation de ses compétences,
- d'une description de l'emploi et des fonctions exercées par l'opérateur multimatériaux des industries du recyclage,
- du carnet de suivi du candidat,
- des grilles récapitulatives de l'évaluation en organisme de formation et de l'évaluation en entreprise.

CQP



Compétences du candidat visées

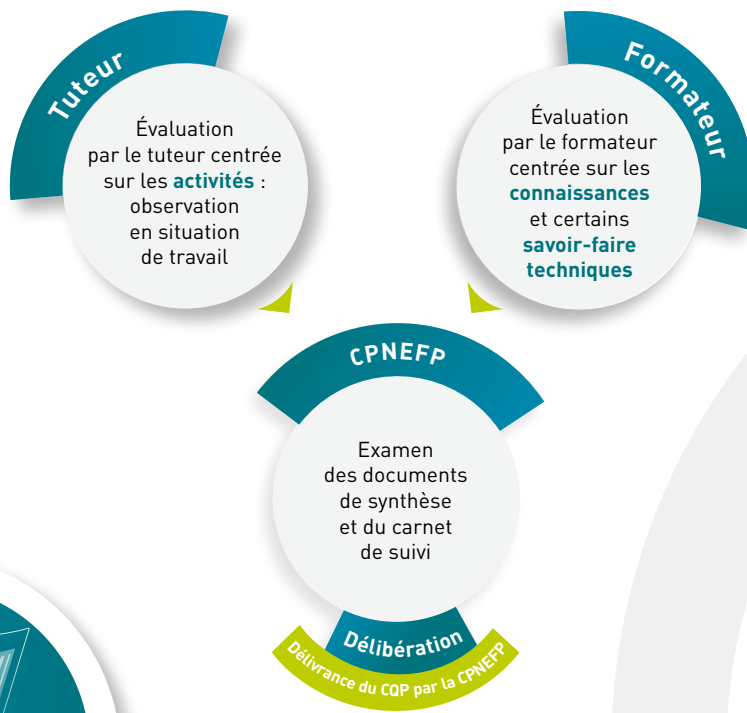
- Analyser les informations nécessaires à la réalisation des tâches,
- Organiser et gérer son poste de travail,
- Réaliser les tâches liées à la réception des déchets sur un site,
- Réaliser les tâches liées au tri des déchets,
- Réaliser les opérations de contrôle liées à son poste de travail.

Programme de formation

Le CQP multimatériaux comporte une formation théorique de 140 heures et une formation pratique de 120 heures.

- Module A – panorama du secteur d'activité : les entreprises du secteur de la récupération, du recyclage et de la valorisation, les notions économiques et juridiques de base liées au secteur d'activité.
- Module B – sécurité et conditions de travail : conditions de travail et de sécurité spécifiques au secteur, connaissance des matériels et engins.
- Module spécifique au CQP – récupération, valorisation et recyclage des déchets : les différentes étapes de chaque filière.

L'évaluation du CQP



• Les principes

Le tuteur en entreprise observe le candidat en situation de travail et détermine le niveau d'atteinte des objectifs visés dans le cadre de l'emploi.

Le formateur identifie le niveau de maîtrise des savoirs et de certains savoir-faire nécessaires à la maîtrise de l'emploi et met en œuvre des épreuves à l'issue de chaque module de formation.

Les évaluations pratiques sont réalisées au fur et à mesure de la formation en entreprise :

- les évaluations formatives sont effectuées par le tuteur en entreprise, en concertation avec le centre de formation et le formé,
- les évaluations certificatives sont effectuées par le responsable hiérarchique, le tuteur et un formateur du centre de formation. Elles ont lieu en fin de période de formation.

Une grille récapitulative des évaluations sur l'ensemble des modules de formation permet de valider la formation théorique. C'est au vu de ces grilles de synthèse et de l'examen du carnet de suivi des compétences que la CPNEFP de la branche délivre le CQP.